

Rapport d'audit des états financiers intermédiaires consolidés

Traduction d'un rapport à l'origine écrit en espagnol, basé sur notre travail effectué conformément aux normes d'audit acceptées en Espagne. Dans le cas où il y aurait des divergences, la version espagnole prévaut.

À l'attention des actionnaires de la société « Antevenio, S.A. » et des filiales consolidées,

1. Nous avons audité les états financiers intermédiaires consolidés de la société «Antevenio S.A.» (Société consolidante) et de ses filiales consolidées (le «Groupe»), qui comprennent le bilan consolidé au 30 juin 2010, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés du premier semestre 2010. La préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés relève de la responsabilité des administrateurs de la Société consolidante. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion sur lesdits états financiers intermédiaires consolidés dans leur ensemble, basé sur le travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues qui requièrent l'examen par la réalisation de tests sélectifs sur la preuve justificative des états financiers intermédiaires consolidés et l'évaluation de leur présentation, sur les principes comptables internationaux appliqués et sur les évaluations réalisées.
2. Les administrateurs de la société consolidante présentent, à fin comparative, pour chacun des postes du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, , état des flux de trésorerie consolidé, du tableau de variation des capitaux propres consolidé et de l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés, en plus des chiffres au 30 juin 2010, ceux des postes correspondants au 30 juin 2009. Notre opinion ne porte que sur les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2010. En date du 25 septembre 2009, nous avons présenté un rapport d'audit concernant les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2009 dans lequel nous avons exprimé une opinion favorable.
3. À notre avis, les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2010 ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine consolidé et de la situation financière d'Antevenio, S.A. et des filiales consolidées au 30 juin 2010, ainsi que du résultat d'exploitation consolidé de ses opérations, de la variation des capitaux propres consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés correspondant au premier semestre 2010 et contiennent l'information nécessaire et suffisante pour permettre leur correcte interprétation et compréhension, conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne et sont conformes à celles qui ont été appliquées lors de l'exercice précédent.

BDO Auditores S.L.


Peter Houdelet
Associé – Commissaire aux comptes

Madrid, le 5 octobre 2010